

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

Destinataires :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE - PRÉSIDENT COMMUNAUTÉ
RECREA BRIARE - DIRECTEUR RECREA BRIARE
RECREA BRIARE - DIRECTRICE RECREA BRIARE
SAUR - SAUR

Dossier suivi par : Laëtitia PAJADON

Téléphone : 02.38.77.31.40

courriel : laetitia.pajadon@ars.sante.fr

Veillez trouver ci-dessous les résultats des prélèvements effectués dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux de piscines :

Installation concernée : **PISCINE BRIARE**

Date du prélèvement : **17/03/2023**

Laboratoire : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Prélevé par : CARSO-EV

N° de prélèvement(s) : 00155500 00155501 00155502 00155503

Résultats des mesures terrain		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUÉ	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN	SPA
Heure du prélèvement				12h10	11h50	12h30	11h30
pH	unité pH	[6,9 ; 7,7]	-	7,1	7,1	7,0	7,2
Chlore libre	mg(Cl2)/L	-	-	1,60	1,5	1,50	1,5
Chlore libre actif	mg(Cl2)/L	[0,4 ; 1,4]	-	1,1	1,0	1,10	0,9
Chlore total	mg(Cl2)/L	-	-	1,6	2,1	2,1	2,3
Chlore combiné	mg(Cl2)/L	0,6	-	0,50	0,6	0,60	0,8
Acide isocyanurique	mg/L	75	-	<10	<10	1,1	<10
Fréquentation instantanée		-	-	1,1	0	1,5	0
Température de l'eau	°C	-	-	30,0	30,0	30,2	
Transparence qualitative *		-	-	0	0	0	0
Température de l'eau bain à remous	°C	36	33				32,0

* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUÉ	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN	SPA
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	-	100	<1	2	5	<1
Pseudomonas aëruginea par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Chlorures	mg/L	-	250	94	94	93	60
Carbone organique total	mg(C)/L	-	5	4,2	4,2	4,2	3,4

* Référence de qualité pour les trihalométhanes(4 substances) = 20 µg/l pour les baignades à remous

Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent

Les résultats d'analyse de l'eau du SPA ont mis en évidence une teneur en chlore combiné excessive qui nécessite d'être maintenue en dessous de 0,6 mg/l afin de limiter les risques d'irritations.

Les autres paramètres mesurés sont conformes aux exigences de qualité.

L'eau des autres bassins est de qualité conforme aux normes requises pour les piscines recevant du public.

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire
L'ingénieur d'études sanitaires

Nicolas BUCKENMEIER